



CJL

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CCAS
SEANCE DU LUNDI 20 FEVRIER 2023 À 18 H**

Sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président du CCAS

La convocation a été adressée le 10 février 2023 avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du Procès- Verbal de la séance du 12 décembre 2022

DCM-1/2023 Naissances 2022

Honorer les doyens 2022

Calendrier des fêtes 2023 (choix des dates)

Questions diverses :

- ✓ Point budget CCAS

Présents : Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Gérard GOURAUD, Raphaëlle BAGNOLATI

Absents non représentés : Pascal BOYELDIEU, Jean-Marie MUSOLESI, Carole BRUNEL, Thierry CARLIER

Nombre de membres en exercice : 11

Quorum : 7/4

Secrétaire : Mme Isabelle RICHARD

Affichage et publication sur le site internet de la commune de la liste des délibérations le 21/02/2023.

Délibérations reçues en Préfecture le 21/02/2023.

Le présent procès-verbal sera publié sur le site internet de la commune en exécution de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022 est adopté.

M. le Président propose de passer à l'ordre du jour.

DCM-1/2023. Naissances 2022

Cinq enfants sont nés sur la commune en 2022.

Après en avoir délibéré, les membres de la commission administrative décident, à l'unanimité des présents, de ne pas attribuer de bon cadeau pour les naissances 2022.

Il est indiqué que ces dernières années, les familles concernées ne montraient pas d'intérêt à cette distribution. Il fallait relancer les parents afin qu'ils récupèrent et utilisent les bons de leurs enfants.

Honorer les doyens 2022

Cette année, les doyens seront mis à l'honneur lors de la fête des aînés.

Calendrier des fêtes 2023 (choix des dates)

Un repas dansant sera proposé aux aînés le samedi 21 octobre 2023.

L'arbre de Noël des enfants de Sancergues est prévu le 10 décembre 2023, les membres du CCAS souhaitent l'organiser dans les mêmes conditions qu'en 2022, en collaboration avec Saint Martin des Champs et l'association « en rang par deux ».

Questions diverses

- ✓ Point budget CCAS : M. le Président présente le bilan financier au 13 février 2023 ainsi que le projet du compte administratif 2022 avec un résultat budgétaire en déficit. Pour l'année 2023 la subvention de la commune devra être revue à la hausse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Liste récapitulative des délibérations :

DCM1/2023 Naissances 2022

M. Le Président du CCAS,
Jean-Luc CHARACHE



Mme la secrétaire de séance,
Isabelle RICHARD